



DISCOURS DU MAIRE (V.F. 3-11-14) CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette dernière année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 955 du Code municipal, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre municipalité. Dans l'esprit de l'exercice financier 2014 qui s'achève, de la préparation du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations, c'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je vous entretiendrai des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2014-2015 et 2016 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2014. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2015 et du programme d'immobilisations pour les années 2015-2016 et 2017.

L'exercice financier 2013

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2013, produits par notre auditeur madame Manon Dumont, comptable professionnel agréée, l'excédent accumulé de fonctionnement non affecté de la Municipalité de Saint-Joachim s'élevait à 58 358\$.

Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2013.

Résumé du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2013		
	Réel2013	Budget2013
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2 290 206\$	1 738 459\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	(1 816 521\$)	(1 726 730\$)
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	473 685\$	11 729\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	(216 689\$)	(213 642\$)
INVESTISSEMENT	(262 800\$)	
AMORTISSEMENT	166 777\$	153 636\$
AFFECTATIONS	(102 615\$)	48 277\$
SURPLUS (DÉFICIT)	58 358\$	0\$

L'exercice financier 2014

L'année 2013 s'est terminée avec un surplus d'opération de 58 358\$.

Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la municipalité, telles la masse salariale, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présente de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2014.

SITUATION FINANCIÈRE

Les surplus accumulés de la Municipalité étaient de 426 573\$ au 31 décembre 2012 et de 243 548\$ au 31 décembre 2013. Les résultats de 2014 seront quant à eux connus au printemps 2015.

Je tiens à vous assurer du contrôle serré et sans relâche que nous effectuons sur les dépenses de la Municipalité.

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS

TRAVAUX PUBLICS :

Nous avons été particulièrement actifs en 2013 et 2014 du côté travaux de voirie et de la réfection de nos infrastructures en eau potable. Nous avons poursuivi l'asphaltage du chemin du Cap-Tourmente.

Nous avons refait la toiture de l'hôtel de ville et avons réparé les cheminées du centre des loisirs et du garage municipal.

EAU POTABLE :

L'objectif de la nouvelle stratégie Québécoise d'économie d'eau potable exigera pour nous de diminuer notre consommation de 20% selon un échéancier précis fixé par le Ministère des Affaires Municipales. Nous avons fait forer un nouveau puits pour garantir notre approvisionnement en eau potable pour compenser la perte de production de nos crépines horizontales. La nouvelle conduite d'amenée a été refaite le long de notre chemin d'accès. Elle a été raccordée au réseau d'alimentation et au poste de surpression. La conduite et le puits seront subventionnés dans le programme de la TECQ.

SPORTS ET LOISIRS :

Suite aux travaux d'aménagement réalisés au parc municipal et terminés cet été, le conseil municipal a procédé à l'inauguration du parc Camille-Côté lors de la Fête du travail.

Aréna : Le projet de 2^e glace en annexe à l'aréna actuelle est bel et bien terminé suite à la mise en opération d'un nouvel établissement à Boischatel. Notre conseil municipal est désolé qu'un manque de clarté dans les communications d'une municipalité ait mené à cette situation. Selon nous, cette 2^e glace aurait pu être partie prenante de la Régie inter municipale actuelle ce qui aurait permis d'inclure la Ville de Boischatel.

Piscine : Nous sommes toujours à la recherche d'un sauveteur pour la piscine pour l'été prochain. Il est très difficile de recruter des sauveteurs compétents pour combler ce poste. Nous n'avons pas eu le choix de donner un contrat de surveillance à l'entreprise privée et de réduire le nombre d'heures d'ouverture cet été.

Piscine régionale : Un comité a été créé à la MRC pour remettre en fonction le projet de piscine et terrain de soccer. Je suis un des trois membres du comité en plus des maires de Château-Richer et Saint-Ferréol-les-Neiges. Le comité débutera ses travaux suite aux élections scolaires 2014.

COLLECTE SÉLECTIVE ET ORDURES MÉNAGÈRES :

L'écocentre connaît un très bon succès. Nous devons poursuivre nos efforts pour diminuer l'enfouissement des déchets et améliorer notre performance.

Nous avons négocié avec la Ville de Québec le renouvellement de notre entente à titre de municipalité hôte du lieu d'enfouissement technique (LET) de la ville. Cette entente sera d'une durée de 20 ans et elle sera indexée annuellement. Le ministre des Affaires municipales doit approuver cette entente.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Nous avons installé de nouveaux panneaux de signalisation de manière à améliorer certains comportements d'automobilistes circulant chez nous. Nous avons installé des nouveaux « PED-Zone » pour remplacer les policiers dormants.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :

Nous avons maintenant un directeur des incendies à temps complet dans le cadre de notre entente intermunicipale. Il agit également comme préventionniste.

RESSOURCES HUMAINES :

Madame Hélène Guillemette s'est jointe à notre équipe pour seconder madame Sylvie Tremblay, secrétaire trésorière adjointe et directrice générale adjointe.

Il y a déjà un an, monsieur André Gauthier se joignait à l'équipe des employés municipaux. Il a suivi sa formation comme préposé à l'aqueduc.

Notre directeur général termine son contrat et prendra sa retraite en 2015. Nous avons comblé le poste en recrutant à l'interne. En effet, c'est madame Anick Patoine, responsable de l'urbanisme qui succèdera à monsieur Roger Carrier. Un poste d'inspecteur en bâtiments sera créé pour l'émission des permis, le contrôle et l'application de nos prochains règlements d'urbanisme.

URBANISME :

Suite à l'adoption du schéma d'aménagement par la MRC, la Municipalité disposera de six mois pour adopter les règlements qui y soient conformes. Notre responsable de l'urbanisme a procédé à la rédaction des différents règlements. Ceux-ci seront adoptés avant le 15 février 2015. Il s'agira de règlement de concordance.

ESPACES VERTS :

La Municipalité a procédé à la vente du terrain sur la rue Fortin. Cette vente s'est faite suite à un appel d'offres. Le montant de la transaction est de 25 500\$. Cette somme sera déposée au compte des parcs et terrains de jeux.

Nous avons également acheté de gré à gré une lisière de terrain au coin de la rue de l'Église et de l'Avenue Royale. Un espace vert sera aménagé pour une halte vélo.

HYDRO-CANYON :

Suite au changement de gouvernement le 7 avril dernier, notre projet de mini-centrale s'est repositionné à l'endroit où il avait été annulé. Nous avons reçu ces derniers jours une lettre du MRN confirmant les droits d'eau. Le décret gouvernemental conjoint des Ministères des Ressources Naturelles et de l'Environnement devrait nous être délivré d'ici la fin novembre. Les travaux de construction du tunnel d'amenée pourraient donc débuter dès cet hiver. Nous sommes très fiers des avancés dans ce dossier, résultat de nombreuses années de travail sans relâche.

DIVERS :

La Municipalité est desservie par un système de transport collectif (PLU MOBILE). Ce service connaît une croissance depuis sa mise en place par le CLD de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Un abribus doit être mis en place en face du centre des loisirs. Les gens pourront se stationner tout près et profiter du transport en commun.

Nous nous sommes entendus avec les Entreprises L.T. Ltée qui exploitent la carrière-sablère dans le secteur de La Miche pour protéger les abords de la rivière Sainte-Anne, du parc Canyon Sainte-Anne ainsi que la zone résidentielle de la rue Des Pins.

SERVITUDES DU PUIITS DE LA MICHE :

La Municipalité devrait être en mesure de terminer le dossier d'acquisition des servitudes de l'aqueduc du puits de la Miche d'ici l'été 2015. Une demande d'autorisation a été déposée à la CPTAQ pour permettre l'acquisition des terrains requis pour sécuriser cette prise d'eau potable.

DIMINUTION DE LA DETTE :

Service de la dette reliée à l'assainissement des eaux : Le service de la dette de la Municipalité relié à l'assainissement des eaux usées, incluant notre part pour les opérations de l'usine et de nos stations de pompage, représentent moins du quart (25%) de la facture annuelle de la taxe de 400\$ par unité. Les trois quarts de la facture sont pour la dette commune qui sert à payer le financement de l'usine que nous partageons avec les trois autres municipalités. Donc, notre dette pour nos travaux d'assainissement (tuyaux d'égout sanitaire) se terminera au cours des quatre (4) prochaines années. La principale échéance étant celle de mars 2018. La dette commune pour l'usine a été refinancée avec cinq (5) émissions d'obligation jusqu'en 2054.

Il y a deux émissions plus substantielle qui se termineront en 2028 et 2052, la plus éloignée est celle qui se termine en 2054. Les dettes reliées à l'usine sont de 18,4 millions de dollars. Notre part sur cette dette est d'environ 6% et elle est stable depuis le début de la construction de l'usine de traitement.

Les résultats partiels pour l'année 2014

Tenant compte que l'année 2014 n'est pas complétée, je vous fais part, dans le tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations, au 28 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données au 15 octobre, pour les mois de novembre et décembre, reflète la réalité pour l'année 2014.

La réalisation des travaux pour la nouvelle conduite d'amenée et le dossier d'Hydro-Canyon ont tenu l'agenda de l'année en cours. Les dossiers courants ont pris une place importante durant la dernière année mais je suis confiant de terminer l'exercice financier de 2014 en équilibre budgétaire .

Pour l'année en cours 2014		
	28-10-2014	Budget 2014
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	1 602 630\$	1 737 191\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 324 508\$	1 838 860\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	(183 451\$)	(223 994\$)
AFFECTATIONS	144 362\$	150 028\$
AMORTISSEMENT	174 000\$	173 635\$
SOLDE au 28 octobre 2014 : surplus (déficit) d'opération	413 033\$	0\$
REVENUS D'INVESTISSEMENTS	325 623\$	(45 425\$)
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	(478 000\$)	0\$
AFFECTATIONS	152 377\$	32 500\$
SOLDE	0\$	0\$

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2014.

Dette à long terme Municipalité de Saint-Joachim		
	Ensemble	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	1 677 376\$	1 677 376\$
FINANCEMENT EN COURS D'ANNÉE		
• Travaux en cours (conduite d'amenée)	243 166\$	243 166\$
• Toiture et cheminées	30 000\$	30 000\$
REMBOURSEMENT	223 994\$	223 994\$
Solde anticipé au 31 décembre 2014	1 726 548\$	1 726 548\$

Les dépenses excédant 25 000 \$

Tel que le prévoit la loi : **LES CONTRATS AYANT ENGAGÉ UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ TAXES INCLUSES**, en date du 27 octobre 2014 **SONT :**

No	CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
1	Benoit Tremblay (1979) Inc.	Réfection de la toiture de l'hôtel de ville	25 869\$
2	MMQ Assurances	Assurances responsabilité et bâtiments	26 066\$
3	CIMA + ingénieurs-conseils	Services professionnels Conduite d'amenée	99 634\$
4	Entreprise Gérard Godin	Travaux de pavage Chemin du Cap-Tourmente	65 258\$
5	MK2 entrepreneur général	Installation de la conduite d'amenée (aqueduc principal)	212 820\$

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ taxes incluses, en date du 27 octobre 2014:

No	Contractant	OBJET DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
1	SANI-TERRE Environnement	Collecte des déchets	31 590\$

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la Municipalité de Saint-Joachim, pour l'année en cours 2014. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

Description	MUNICIPALITÉ	MRC
Maire	21 000\$	11 256.36\$
Conseillers	7 000\$	N/A

La rémunération totale pour les membres du conseil pour l'année 2014 est de 63 000\$.

La rémunération des élus est indexée annuellement selon le pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada, établi par Statistique Canada, en décembre de l'année précédente.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Municipalité en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2014, en décembre 2013.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS									
	2014	2015	2016	Total		Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
Adm. générale	0	0	0	0		0	0	0	
Réservoir principal et conduite d'amenée et poste de surpression	1 500 000\$			1 500 000\$			450 000\$	1 050 000\$	
Chemin du Trait-Carré		420 000\$		420 000\$			420 000\$		Prochain programme de subvention de la TECQ
Rue du Moulin			473 000\$	473 000\$			473 000\$		
TOTAUX	1 500 000\$	420 000\$	473 000\$	2 393 000\$			1 343 000\$	1 050 000\$	

LES ORIENTATIONS POUR 2015 :

Voici les principales orientations que nous prévoyons pour l'année qui vient :

- la poursuite du travail dans le dossier de développement résidentiel avec le promoteur du Faubourg du Cap-Tourmente;
- la mise sur pied du plan de réduction de consommation d'eau potable en relation avec la Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec;
- l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme conforme au schéma d'aménagement;
- la poursuite des travaux d'asphaltage du chemin du Cap-Tourmente et de la route des Carrières en 2015;
- la construction du réservoir principal et du poste de surpression;
- le lancement d'un appel d'offres pour les services d'ingénierie pour la réfection des infrastructures des rue du Trait-Carré et du Moulin.
- La demande de décret pour l'emplacement du nouveau réservoir en zone agricole (lot 228).

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil qui m'assistent dans cette lourde tâche d'administrer la municipalité.

Je m'en voudrais de passer sous le silence le professionnalisme de nos employés municipaux. Je peux vous assurer qu'ils ont tous le même but commun, soit de contribuer à l'avancement de la Municipalité de Saint-Joachim.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des organismes communautaires. Sans le bénévolat de ces personnes, notre municipalité serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs de partage et d'entraide. Nous avons remis un trophée hommage cette année à madame Claudette Tremblay en souvenir de madame Madeleine Bouchard qui s'est tant dévouée pour notre communauté. Une plaque hommage a également été remise à titre posthume à madame Micheline Blouin afin de souligner son implication dans la communauté.

CONSEIL SANS PAPIER :

Nous avons débuté une transition au cours de l'année vers un conseil sans papier. Plusieurs municipalités ont déjà fait ce virage technologique. Le but est d'utiliser la technologie pour une meilleure efficacité à moindre coût du fonctionnement de votre conseil municipal. Les citoyens ne seront pas affectés par cette façon de procéder de leur conseil.

PROCHAIN PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION (PTI)

Le prochain programme de dépenses en immobilisation indique les besoins de la Municipalité en matière de travaux d'infrastructures à réaliser et des subventions qui seront demandées au gouvernement.

Un appel d'offres sera lancé pour des plans préliminaires pour la réfection des infrastructures du Chemin du Trait-Carré et de la rue du Moulin au cours de l'année 2015. Ces travaux seront financés par emprunt et répartis à l'ensemble de la population.

La Municipalité demandera au gouvernement de financer les travaux du réservoir d'eau potable avec l'aide financière du prochain programme de **la Taxe sur l'essence Canada Québec « la TECQ »**. Le ministre Pierre Moreau nous a confirmé une aide de 773 705\$.

Un décret sera demandé au gouvernement pour nous autoriser à mettre le prochain réservoir d'eau potable en zone agricole.

Voici les priorités déposées lors de l'adoption du budget 2015 pour le PTI 2015-2016-2017 :

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS									
	2015	2016	2017	Total		Financeme nt revenus	Financement emprunt	Financeme nt subvention	Notes
Adm. générale	0	0	0	0		0	0	0	
Eau potable									
Réservoir principal et poste de surpression	1 500 000\$			1 500 000\$			726 295\$	773 705\$	Prochain programme de subvention de la TECQ 2014- 2024
Chemin du Trait-Carré		420 000 \$		420 000\$			420 000\$	---	
Rue du Moulin			473 000\$	473 000\$			473 000\$	---	
Voirie									
TOTAUX	1 500 000\$	420 000 \$	473 000\$	2 393 000\$			1 619 295\$	773 705\$	

Le budget 2015

La préparation des prévisions budgétaires 2015 suit son cours. Les membres du conseil municipal, appuyés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opération pour l'année 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017. À la lumière des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre municipalité, nous tiendrons une séance spéciale le **15 décembre 2014 à 20 heures**, pour l'adoption de ce budget.

Marc Dubeau
Maire

Donné à Saint-Joachim, ce troisième (3^e) jour de novembre 2014.